

LA GENDARMERIE ROYALE

MESURES DISCIPLINAIRES RELATIVES À LA MANIPULATION DE FONDS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Erik Nielsen (Yukon): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser au ministre de la Justice une question découlant d'une nouvelle parue hier dans les journaux et selon laquelle deux membres de la Gendarmerie royale du Canada ont subi leur procès et ont été condamnés pour détournement de fonds, et que leurs sentences sont en cours de révision. Le ministre pourrait-il nous dire quel organisme revise ces sentences? Pourrait-il nous dire également quelles étaient ces sentences et nous donner des détails de toute l'affaire?

L'hon. Guy Favreau (ministre de la Justice): Monsieur l'Orateur, les détails touchant cette question ne m'ont pas encore été transmis.

M. Nielsen: Lorsqu'il les aura, le ministre pourrait-il faire rapport à la Chambre de cet incident et informerait-il la Chambre dès maintenant si le gouvernement a l'intention de présenter une mesure, semblable à celle qui existe dans la loi sur la Défense nationale, selon laquelle les décisions d'un tribunal établi au sein de la Gendarmerie royale seront soumises à une commission d'appel?

L'hon. M. Favreau: Monsieur l'Orateur, il s'agit là d'une question qui pourrait éventuellement faire l'objet d'une déclaration de principe du gouvernement; elle ne peut donc être annoncée qu'en temps utile.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

COLOMBIE-BRITANNIQUE—RÈGLEMENT DE LA GRÈVE DES GENS DE MER

A l'appel de l'ordre du jour.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je croyais que le ministre du Travail (M. MacEachen) reviendrait à la Chambre pendant la période des questions, mais comme il est absent, je désire poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures une question lourde de conséquences pour certaines collectivités de la Colombie-Britannique. J'ai reçu deux protestations. L'une m'a été envoyée, sous forme de télégramme, par la Chambre de commerce de Kitimat:

Le différend ouvrier à la *Northland Shipping* cause beaucoup d'ennuis à notre collectivité ainsi qu'à beaucoup d'autres localités situées entre Vancouver et Stewart.

La deuxième provient de la collectivité d'Alice-Arm qui proteste également au sujet des inconvénients que lui cause la grève des gens de mer. Le ministre pourrait-il porter ce

problème à l'attention du ministère du Travail, car tout délai à régler ce différend causera des ennuis et des difficultés encore plus graves à la région en cause? Ce problème retient l'attention de deux fonctionnaires du Travail et je demande qu'on fasse sans tarder des efforts afin que la Fraternité canadienne des cheminots et employés des transports et le Syndicat international des gens de mer en arrivent à une solution qui mettra un terme aux ennuis causés à la population en cause.

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je veillerai à ce que la question soit soumise au ministre du Travail, dès que je quitterai la Chambre.

QUESTION POSÉE AU CABINET

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Eric A. Winkler (Grey-Bruce): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre du Commerce. Le ministre est-il au courant des résultats du sondage Gallup qui paraîtront demain et le placeront au deuxième rang, immédiatement après le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social (M^{lle} LaMarsh), quant à l'administration de son ministère, et se rendait-il compte que son ministère était en si mauvaise posture?

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, puis-je répondre à des questions sérieuses qu'on m'a posées ces jours-ci?

LA CHAMBRE DES COMMUNES

VERSION FRANÇAISE DE CERTAINS RAPPORTS

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): Le mercredi 15 juillet, monsieur l'Orateur, le député de Nicolet-Yamaska (M. Vincent) s'est enquis de la publication en français de l'*Annuaire du Canada*. Je suis heureux d'annoncer à la Chambre que la version française de cet ouvrage sera mise en circulation le 15 août, sinon plus tôt.

LE COMMERCE

VENTE DE BLÉ À LA TCHÉCOSLOVAQUIE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Mitchell Sharp (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, hier, en mon absence, on a posé certaines questions au ministre de l'Agriculture (M. Hays), qui faisait fonction de ministre du Commerce, découlant de la déclaration faite au sujet de la vente de blé à la Tchécoslovaquie. D'abord, l'honorable député de Churchill (M. Simpson)